UBx DLLC Lettres et Com. Eric Dazzan CPX s4 fiche de synthèse

Fiche de projet à remettre semaine 6 (le jeudi 7/02/19)

Groupe / étudiants. DELPEUCH Sébastien , ESCOBOSA Valentin, JAVERZAT Natacha

Sujet mémoire. L'utilisation des interfaces cerveau ordinateur dans la communication écrite.

Domaines sciences humaines retenus pour la synthèse culturelle.

- Éthique : dérive transhumaniste, intégrité, homme augmenté (premier système de connexion avec le système nerveux central), toucher à "l'intimité de l'esprit", rôle de la technologie
- de Santé publique : gérer l'espoir des malades, indépendance de l'homme par rapport à la machine, modification de l'identité, intégrité physique et psychologique
- Juridique : loyauté des algorithmes, adapter la législation

Question et problématisation de la question. Quel sera l'impact des BCIs dans la vie quotidienne? De manière plus générale, quel rôle, quelle place pour les BCIs dans des sociétés futures? En s'appuyant sur l'état actuel des recherches, on peut aisément supposer que, dans un futur proche, les BCIs serviront en priorité le domaine médical. En effet les BCIs peuvent d'ores et déjà assister la recherche en médecine en permettant une approche nouvelle, souvent non-invasive, des mécanismes du cerveau. D'autre part, ils se prêtent naturellement à des applications cliniques concrètes, visant à améliorer le quotidien des personnes diminués (fauteuil ou prothèses commandés via BCIs, assistance à la rééducation neurologique par exemple). Cependant, la commercialisation et la démocratisation des BCIs est encore lointaine, celles-ci étant pour le moment utilisées majoritairement en laboratoire, de façon exclusivement expérimentale. Paradoxalement, l'espoir et les fantasmes suscités, notamment chez les malades est immense Il apparaît alors nécessaire de gérer cette attente, de contenir un imaginaire collectif disposé à s'en remettre à ce qui n'est encore que science-fiction.

En quoi une future démocratisation des BCI implique telle la mise en place de mesures préventives?

Comment anticiper d'un point de vue juridique moral et éthique les potentielles dérives?

Présentation du document de référence.

La robotique et le mythe de "l'Homme augmenté", entretien avec Nathanaël Jarassé, propos recueillis par Franck Damour et Nathalie Sarthou-Lajus.

Nathanaël Jarassé est un chargé de recherche au CNRS, il travaille à l'ISIR (Institut des systèmes intelligents robotiques). Son projet de recherche consiste en la compréhension et l'amélioration du rapport physique humain

robot avec pour finalité la réhabilitation neuromotrice et des applications cliniques (prothèse, exosquelette...). Il est aussi intéressé par les questions éthiques, juridiques et sociétales soulevées par le développement des robots.

Ce document nous intéresse car il fait état de la situation actuelle de la recherche sur les avancées technologiques liant l'Homme et la machine. N.Jarassé interpelle sur les dangers de l'imaginaire collectif, sur le paradoxe entre l'état des recherches et les fantasmes suscités. Il définit clairement la frontière entre amélioration et réhabilitation, il associe l'idée de l'humain augmenté à un mythe en insistant sur le fait que ce mythe puisse servir à des fins idéologiques et dangereuses (dérives transhumanistes). Il insiste sur le rôle de l'éthique dans son travail cependant il intime que les comités actuels d'éthiques ne sont pas adaptés à ces problématiques. Il y a donc nécessité d'adaptation et de restructuration.